

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2024

REUNION DES 27 ET 28 MARS 2024

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

**ADUZZIONI DI U BUGHJETTU PRIMITIVU PÀ
L'ASERCIZIU 2024 DI U BUGHJETTU ANNESSU DI U
LABURATORIU D'ANALISI DI PUMONTI**

**ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET
ANNEXE DU LABORATOIRE D'ANALYSES DU PUMONTI**

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Les laboratoires d'analyses de la Collectivité de Corse constituent ensemble un service public dédié à la protection des populations (sécurité alimentaire, contrôle sanitaire de l'eau, prévention liée aux légionelles, ...) ainsi qu'à la santé animale et végétale. Ils sont un outil essentiel de la politique publique de sécurité sanitaire et font partie intégrante du dispositif de prévention des risques et de gestion des crises sanitaires.

Ils assurent des prestations de mesures et d'analyses pour le compte de clients publics, privés et de particuliers, ainsi que des prestations d'accompagnement, de formation et de conseils.

Les deux laboratoires sont accrédités par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC) et agréé auprès du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, du ministère de la santé et de la prévention, du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Chaque laboratoire est une direction adjointe de la direction des milieux aquatiques et de la sécurité sanitaire au sein de la direction générale adjointe en charge de l'aménagement et du développement des territoires de la Collectivité de Corse.

À ce jour les deux laboratoires exercent des missions différentes ou complémentaires. Issus des deux ex-départements les deux laboratoires de la Collectivité (Pumonte et Cismonte) sont engagés dans une démarche active de fusion, de rationalisation des moyens et de développement économique et scientifique.

Le laboratoire Pumonte réalise des analyses vétérinaires, des eaux de consommation humaines, de baignades, d'environnement et d'agroalimentaire.

En santé vétérinaire, il réalise les contrôles officiels dans les domaines agroalimentaires, de la qualité de l'eau et de l'environnement pour le Pumonte. Il participe à la surveillance épidémiologique, à la détection précoce de foyers et de situations sanitaires à risques par sa connaissance du contexte épidémiologique local (brucellose, zoonose...). Il participe à l'épidémiosurveillance des élevages et de la faune sauvage, en particulier grâce aux moyens de diagnostic dont il dispose et à sa salle d'autopsie. Il contrôle tous les abattoirs du Pumonte (recherche de trichinellose, contrôle des carcasses).

En terme de qualité de l'eau, le laboratoire est titulaire du marché de l'Agence Régionale de Santé pour le Pumonte. À ce titre, il a en charge la réalisation du contrôle légal des eaux, prélèvements et analyses (eaux de consommation humaine,

eaux de baignades mer, rivière, piscines). Il réalise également toutes les analyses de première adduction : de la mise en place d'un réseau d'eau potable jusqu'à son contrôle en continu, tout au long de sa durée de vie.

En matière d'environnement, le laboratoire assure le contrôle de l'ensemble des stations d'épuration de la Corse pour les autocontrôles de l'exploitant privé comme ceux du Service d'Assistance Technique à l'exploitation des Stations d'Épuration (SATESE - à l'Office d'Équipement Hydraulique de Corse OEHC).

En agro-alimentaire, le laboratoire réalise les analyses microbiologiques et physico-chimiques sur les denrées alimentaires provenant des autocontrôles des particuliers, des entreprises de l'agro-alimentaire, du monde agricole (entreprises de salaison, fromageries, etc.), de la restauration collective, des EHPAD et de l'hôpital. Le laboratoire assure également l'autocontrôle alimentaire de la majorité des crèches, cantines scolaires, collèges et lycées du Pumontu.

Par le biais de son service formation, le laboratoire accompagne les socio professionnel et les collectivités pour la satisfaction des exigences réglementaires sanitaires et de commercialisation : plan de maîtrise sanitaire, agrément communautaire, etc.

Le laboratoire d'analyse Pumontu est composé de 61 agents répartis en 3 missions et 6 services sur le site d'Aiacciu.

Ces 61 postes occupés, dont 2 agents à temps partiel (80 %) et 1 agent en décharge syndicale (100 %), sont répartis de la façon suivante :

- 56 postes pérennes
 - dont 6 catégories A, 25 catégories B, 25 catégories C
 - dont 53 fonctionnaires (titulaires ou stagiaires) et 3 contractuels (CDD de longue durée) ;
- 3 contrats à durée déterminée (CDD de moins de 3 mois) en remplacement de maladie ;
- 2 apprentis.

Par ailleurs, pour l'année 2024, 8 mensualités de contrat à durée déterminée de remplacement ont été prévues au budget et 17.5 mensualités de saisonniers complètent cet effectif durant le pic d'activité de la saison estivale.

1. Les équilibres du budget annexe

Pour l'exercice 2024, le budget annexe du laboratoire d'analyses Pumontu s'équilibre comme suit :

LABORATOIRE PUMONTE	DEPENSES			RECETTES		
	Réelles	Ordre	TOTAL	Réelles	Ordre	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	196 700		196 700	0,00	196 700	196 700
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 348 706	196 700	4 545 406	4 545 406		4 545 406
TOTAL	4 545 406	196 700	4 742 106	4 545 406	196 700	4 742 106

L'équilibre en dépenses et en recettes du budget 2024 s'établit à 4 742 106 €, en

progression de + 1,26 % par rapport à l'année 2023 (PM : 4 682 900 €).

Inscrite au programme 3214, la subvention d'équilibre provenant du budget principal de la Collectivité de Corse s'appuie sur une évaluation prudente à hauteur de 2 855 471 €. Elle connaît une baisse de - 4,52 % par rapport aux prévisions du BP 2023 (PM : 2 990 800 €).

Pour une parfaite information au regard du travail de fusion des deux laboratoires, initié, il peut être précisé que le total des deux subventions d'équilibre provenant du budget principal de la Collectivité de Corse pour les deux laboratoires s'élève pour l'année 2024 à 4 825 167 € soit une augmentation maîtrisée de + 0,3 % par rapport aux prévisions du BP 2023 (PM : 4 640 892 €), enrayant nettement la trajectoire haussière forte des années 2018 à 2022.

2. Les dépenses réelles

Pour mémoire les dépenses des laboratoires sont composées, au global sur les 2 laboratoires, à près de 95 % de dépenses de fonctionnement et à 5 % environ de dépenses d'investissement.

Les dépenses réelles totales inscrites aux deux sections du budget du laboratoire d'analyses Pumonte représentent 4 545 406 €, un montant en progression de + 3,66 % par rapport au BP 2023 (pour mémoire : 4 384 800 €).

Cette augmentation (+ 160 606 €) résulte exclusivement de l'augmentation de dépenses liées à la masse salariale que les efforts conséquents de gestion et de rationalisation des dépenses n'ont pas intégralement compensés.

▪ Les dépenses réelles de fonctionnement

Parmi ces dépenses réelles de fonctionnement (DRF), il doit être rappelé que la structure des budgets des laboratoires est très impactée par la masse salariale qui représente, pour le laboratoire Pumonte près de 85 % du total.

Ce budget regroupe aussi les dépenses de structure (y compris fluides, maintenance), les dépenses en fournitures et les prestations directement en relation avec l'activité d'analyse du laboratoire (achats de réactifs et petits matériels).

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 4 348 706 € (4 174 800 € au BP 2023), en évolution de + 4,17 % (soit + 173 906 €).

La part consacrée aux charges de personnel est évaluée à 3 690 355 € contre 3 399 800 € en 2023, en hausse de + 8,55 % (+ 290 555 €).

Une partie significative de cette augmentation résulte d'évolutions liées à des causes globalement « exogènes » imposées ou mécaniques telles que l'augmentation du point d'indice, l'augmentation des cotisations (CNRACL, CNFPT, retraites notamment), le « glissement-vieillesse-technicité » ou liées à la politique sociale générale de la Collectivité (action sociale, mutuelle, avancement et promotion interne, paiement des comptes épargnes temps).

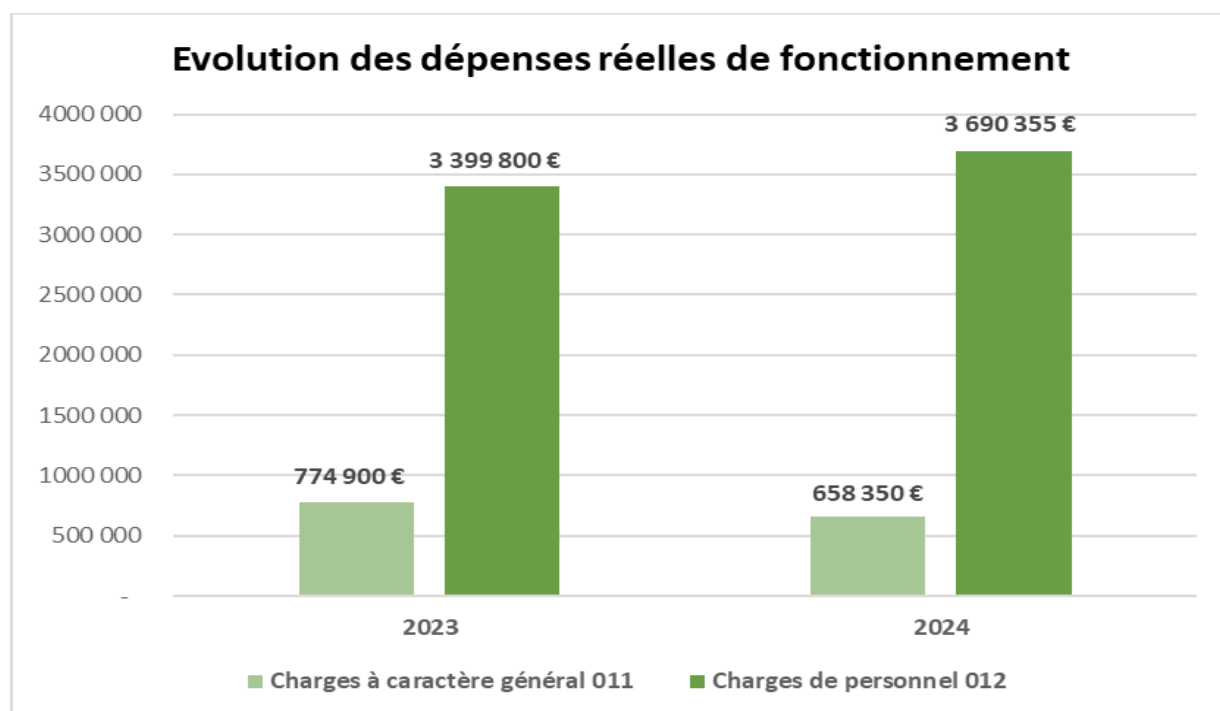
L'autre partie de cette évolution résulte de mesures nécessaires de gestion du personnel, notamment au laboratoire Pumonte, 1 recrutement de chef de service

(micro biologie appliquée) dont le précédent titulaire exerce les fonctions de directeur par intérim, 1 recrutement de technicien de laboratoire (au service physico-chimie) en remplacement d'un agent placé en décharge syndicale à 100 % (mais dont la rémunération continue d'impacter le budget du laboratoire), 1 apprenti et 8 mensualités de CDD en remplacement d'absences (maladie, maternité etc.).

Le montant des charges à caractère général, estimé à 658 350 €, diminue fortement de - 15,04 %, (soit - 116 550 €) par rapport à l'exercice 2023 (PM : 774 900 €). Il représente 15 % du montant total des DRF.

Ces crédits permettront notamment d'assurer la maintenance, les contrôles de sécurité des appareils, la passation de contrats de prestations de service pour les déchets biologiques et chimiques, la sous-traitance des analyses dans le cadre du marché de l'ARS, et de régler l'audit COFRAC.

	Chapitre nature	Voté BP 2023	Propositions BP 2024	% Evolution
Dépenses de fonctionnement	Charges à caractère général 011	774 900,00	658 350,00	-15,04%
	Charges de personnel 012	3 399 800,00	3 690 355,00	8,55%
	Autres charges de gestion courante 65	100,00	1,00	-99,00%
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	4 174 800,00	4 348 706,00	4,17%



▪ Les dépenses réelles d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 196 700 € (PM : 210 000 € au BP 2023), en baisse de - 6,33 % par rapport à 2023.

Le budget inscrit est destiné au renouvellement des moyens nécessaires à l'activité du laboratoire, notamment le matériel informatique et de bureau et surtout les appareils analytiques. Des investissements liés à des travaux de plomberie et de climatisation du bâtiment sont également prévus.

Dépenses d'investissement	Chapitre nature	Voté BP 2023	Propositions BP 2024	% Evolution
	Immobilisations incorporelles 20	50 000,00	-	-100,00%
	Immobilisations corporelles 21	160 000,00	196 700,00	22,94%
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	210 000,00	196 700,00	-6,33%

3. Les recettes réelles

Constituées uniquement de recettes de fonctionnement, les recettes réelles s'élèvent à 4 545 406 €, en hausse de + 3,66 % par rapport au BP 2023 (4 384 800 €).

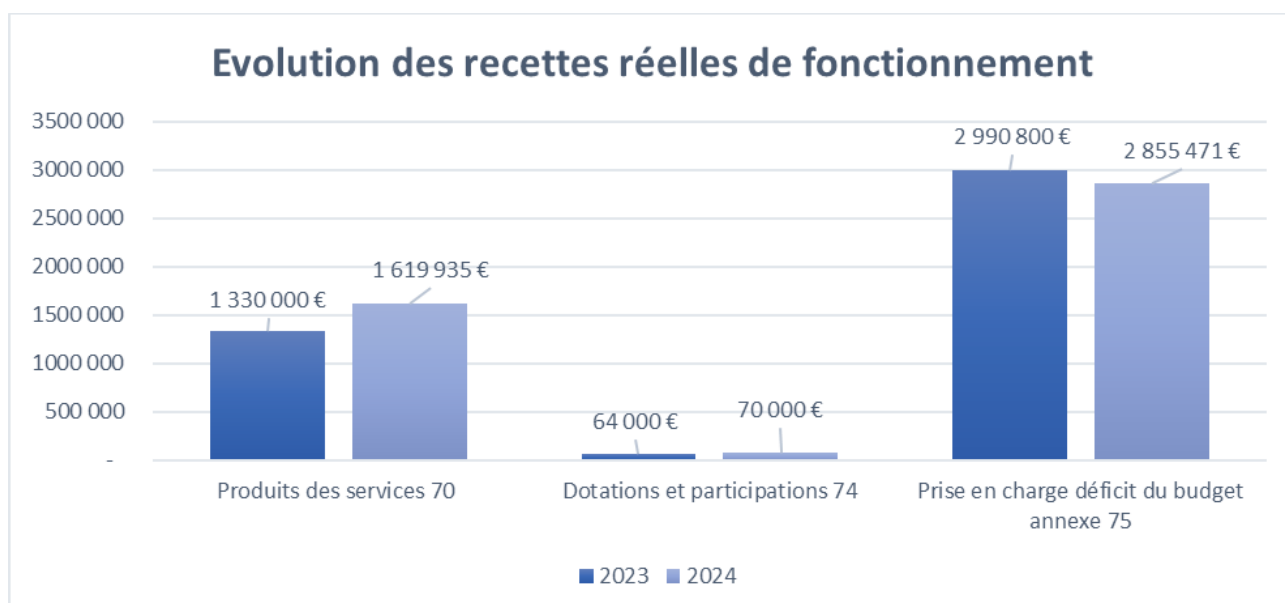
▪ Les recettes réelles de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	Chapitre nature	Voté BP 2023	Propositions BP 2024	% Evolution
	Produits des services 70	1 330 000,00	1 619 935,00	21,80%
	Dotations et participations 74	64 000,00	70 000,00	9,38%
	Prise en charge déficit du budget annexe 75	2 990 800,00	2 855 471,00	-4,52%
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 384 800,00	4 545 406,00	3,66%

Les recettes réelles de fonctionnement (hors contribution du budget général) s'établissent à hauteur de 1 689 935 €.

Elle se décompose comme suit :

- 1 619 935 € en produits des services (taxes d'analyses), soit une augmentation de + 21,80 % par rapport à la prévision 2023 (PM : 1 330 000 €),
- 70 000 € de subvention ODARC dans le cadre de l'aide à l'élevage sur les analyses de prophylaxie ovins, caprins et bovins (PM : 64 000 € en 2023),
- le montant de la subvention d'équilibre évalué à 2 855 471 € qui s'annonce en baisse - 4,52 % par rapport au BP 2023 (PM 2 990 800 €).



La section d'investissement est entièrement financée par le virement de section et les amortissements.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.